

# Hauts-de-Seine matin

## Bientôt un resto bio sur l'île Seguin

Un jardin, un cirque... et maintenant un restaurant. L'île Seguin reprendra vie cet été, les visiteurs pourront y goûter la cuisine du chef étoilé Arnaud Daguin.

**BOULOGNE-BILLANCOURT**

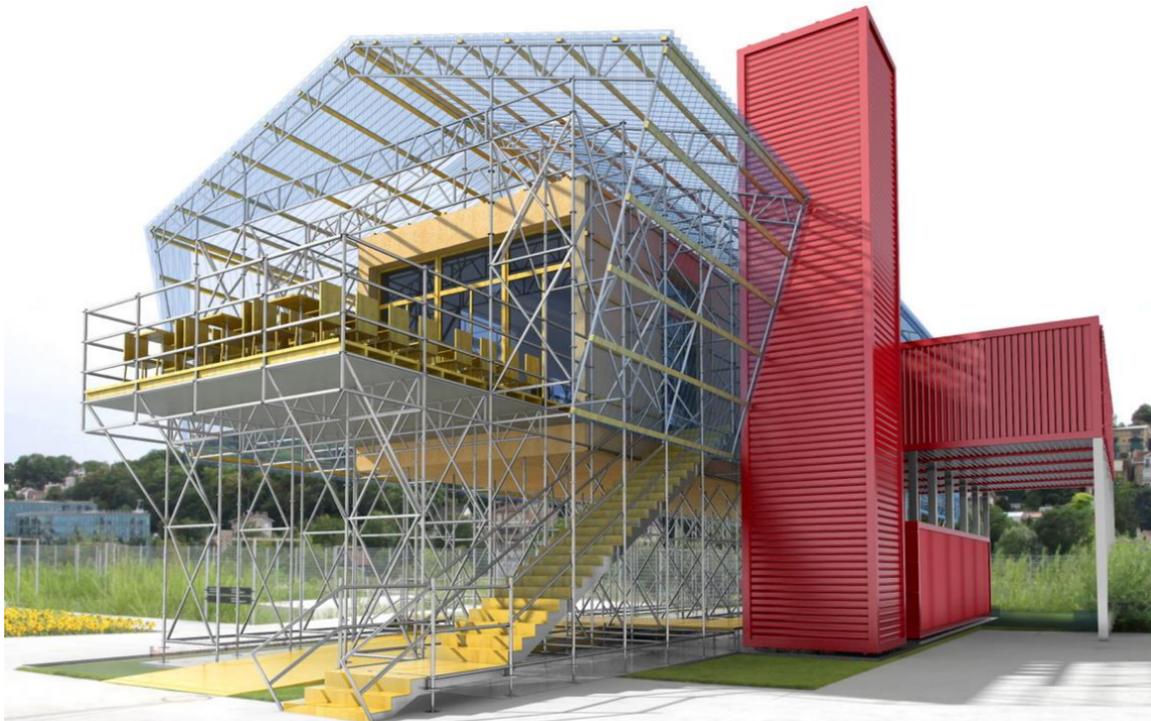
**P**our l'instant, les visiteurs du jardin de l'île Seguin, à Boulogne, n'aperçoivent qu'une dalle de béton fraîchement coulée. Mais dès cet été, un étrange bâtiment y prendra place, accueillant un restaurant. L'aménagement de cet équipement s'inscrit dans la volonté du député-maire (UMP), Pierre-Christophe Baguet, de voir les habitants se réapproprier le plus rapidement possible la langue de terre autrefois occupée par l'usine Renault, devenue depuis plus de quinze ans une friche industrielle.

Après l'aménagement du jardin, premier espace ouvert au public depuis l'an dernier, et la signature pour l'implantation d'un cirque en juin, c'est donc au tour d'un restaurant d'être annoncé. Mais attention, toutes ces réalisations se veulent par définition éphémères. « Elles doivent durer deux ou trois ans », précise le maire. Le temps que le projet d'aménagement de l'île, porté par Jean Nouvel mais contesté par plusieurs associations de défense de l'environnement, entre dans sa phase de réalisation.

**Je vais appliquer ma vision de la restauration du XXII<sup>e</sup> siècle qui tend vers le 100 % végétal**

ARNAUD DAGUIN, CHEF ÉTOILÉ, FUTUR RESPONSABLE DU NOUVEAU RESTAURANT

Comme tout ce qui se fait sur l'île, le bâtiment prévu pour accueillir le futur restaurant se veut original. Il s'agit d'une serre sur pilotis, dont le dessin a germé au sein du cabinet parisien 1024 Architecture. « Nous allons construire l'édifice avec des matériaux de chantier, explique Pierre Schneider,



Le futur bâtiment qui abritera le restaurant, véritable serre sur pilotis, sera construit avec des matériaux de chantier. Les cuisines seront par exemple installées dans des conteneurs de fret.

(1024 ARCHITECTURE.)

l'un des deux associés de 1024 Architecture. Des échafaudages constitueront la structure principale. Pour le remplissage, nous aurons recours à des matériaux bruts, à des panneaux de coffrage. Les parties techniques, comme les cuisines, trouveront refuge dans des conteneurs de fret.»

L'architecte espère pouvoir livrer le bâtiment aux Grandes Tables, l'opérateur qui exploitera le restaurant, au courant de l'été. « C'est excitant de travailler sur le premier objet construit sur ce territoire dont on connaît l'histoire », sourit Pierre Schneider, peu perturbé à l'idée de voir son œuvre disparaître dans quelques années. « Nous travaillons toujours dans ce

genre de temporalité en réalisant beaucoup d'installations artistiques. Pour la Nuit blanche ou la Biennale de Venise de 2006, par exemple.»

Ce lieu ajouré s'apprête également à briller par la cuisine que proposera Arnaud Daguin. Le chef étoilé, implanté à Hasparren, au Pays basque, officie déjà dans la capitale, à la Gaîté lyrique. « Je vais appliquer ma vision de la restauration du XXII<sup>e</sup> siècle qui tend vers le 100 % végétal, s'enthousiasme le cuisinier. Je veux renverser la proportion dans ce que nous mangeons. Passer du 80 % animal et 20 % végétal au contraire. Une alimentation plus adaptée à notre mode de vie.» Au ras des pelouses, les clients pour-

ront acheter des produits bio à grignoter sur place ou dans le parc à des tarifs compris entre 5 € et 12 €. « À l'étage, les gens profiteront de deux terrasses et pourront manger pour 25 € à 40 € en moyenne », précise Arnaud Daguin.

Le déménagement du pavillon d'information de la société d'aménagement prévu sur l'île, de même qu'un lieu dédié à la firme au losange. Le tout pourrait ouvrir à la rentrée de septembre. Ça bouge enfin sur l'île Seguin, qui, en attendant son inévitable urbanisation, n'a pas fini d'attirer de nouveaux visiteurs.

JÉRÔME BERNATAS

**GENNEVILLIERS**

## Un dispositif pour encadrer les collégiens exclus

**E**n finir avec les problèmes liés à l'exclusion des élèves, voici l'objectif que s'est fixé la municipalité de Gennevilliers à partir de la rentrée de septembre. « C'est classique, les gamins perturbent à l'extérieur de l'établissement pendant leur période d'exclusion, souligne Arielle Vermillet-Parry, adjointe au maire en charge de la prévention et de la sécurité dans la commune. Comme ils sont malheureux et qu'ils s'embêtent, ils viennent attendre les copains à la sortie et font des bêtises... » Une question particulièrement sensible à Gennevilliers, où le nombre d'exclusions atteint un pic dans les trois collèges de la ville. Les élèves

décrocheurs, en grande difficulté scolaire, qui forment le gros du bataillon des « exclus », sont ici nombreux. Conséquence : certains établissements prononcent plusieurs dizaines d'exclusions par an... puis subissent le lot de désagréments qui y sont liés.

**Un espace où une « continuité scolaire » sera assurée**

Un dispositif expérimental sera donc mis en place sur le territoire communal dès septembre 2011. L'élève exclu intégrera un espace — encore à définir, mais hors de l'établissement — où une « continuité scolaire » pourra être assurée. « L'Education nationale y sera présente, mais pas

exclusivement. D'autres partenaires interviendront, détaille Arielle Vermillet-Parry. Là, nous travaillerons sur le comportement et sur le pourquoi de la sanction. Le but sera aussi de donner la parole aux gamins.»

Sans oublier un travail sur la rescolarisation et le retour dans l'établissement. « Bien souvent, rien n'a changé quand les exclus réintègrent le collège, note l'adjointe au maire. On les accueille en espérant juste qu'ils se soient calmés : *Toi, tu te mets au fond de la classe, je ne veux pas t'entendre.* » Le projet s'inspire très largement de l'expérience, baptisée Fil continu, menée à Pierrefitte (Seine-Saint-Denis) et imaginée par Hibab Tabib,

le directeur de l'Association pour la formation, la prévention et l'accès au droit (Afpad). Pour autant, « il ne s'agira pas d'un simple copier-coller », insiste Arielle Vermillet-Parry. Gennevilliers veut inventer ses propres solutions. Et s'en donne les moyens. En avril, à l'espace des Grésillons, la ville a lancé une « recherche-action » sur les ruptures éducatives. Objectif de ce travail, prévu pour durer deux ans : analyser et comprendre les difficultés rencontrées par un certain nombre d'élèves dans leur parcours et construire des actions innovantes pour dépasser ces difficultés.

MATTHIEU PELLOLI

**C'EST NOUVEAU**

**Des candélabres solaires à Issy**



Encore une fois, Issy-les-Moulineaux joue les précurseurs en étant la première commune d'Ile-de-France à installer des candélabres solaires à diode électroluminescente (LED). Les dix candélabres remplacent les lampadaires vétustes du chemin de la Bertelotte. Ecologiques, ils utilisent l'énergie du soleil pour éclairer les routes la nuit.

Concrètement, le soleil produit de l'électricité en chauffant les panneaux photovoltaïques. Cette énergie recharge les batteries présentes dans le lampadaire et est stockée pour être utilisée la nuit tombée.

**IL Y A... 1 AN**

**Le musée du Jeu vidéo fermait à La Défense**

Quelques semaines et puis s'en va ! Fin avril 2010, le musée du Jeu vidéo, tout récemment ouvert sur le toit de la Grande Arche de La Défense, à côté du musée de l'Informatique, était victime d'un dégât collatéral : après un incident sur un ascenseur, le ministère de l'Ecologie, propriétaire des lieux, avait décidé de condamner l'accès au toit de la Grande Arche, et donc aux activités qui s'y trouvaient. Depuis, le musée n'a pas trouvé de nouveau point de chute. Il a cependant participé à plusieurs manifestations, telles que le Manga Party Festival début avril, et peaufine son site Internet\*. Les responsables du musée assurent avoir reçu la promesse du ministère de l'Ecologie qu'il serait réhabilité cette année. \* www.museedujeuvideo.com.

**AUJOURD'HUI**

**18 heures à Clichy-la-Garenne.** Marie-Laure Godin, vice-présidente du conseil général en charge des affaires sociales et de la famille, inaugurerà la crèche Babilou, baptisée l'île aux merveilles, et son jardin d'hiver intérieur, en présence de Gilles Catoire, maire (PS) de la ville. Cet établissement de 64 places accueille depuis novembre 2009 des enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans.